



Sept organisations syndicales, dont la CGT FP ont lancé en janvier dernier « un manifeste » de l'agent des Finances Publiques.

La CGT FP 27 vous invite à signer massivement ce document en ligne  
<http://petitiondgifp.fr/index.php?petition=3>



En effet, nous exerçons au sein de la DGFIP des missions centrales et véritablement prioritaires pour l'action publique et la vie en société.

Les gouvernements successifs n'ont eu de cesse de réduire les moyens alloués à la DGFIP. Ils ont entretenu les idées fausses sur l'administration fiscale et financière, encore et toujours considérée comme un réservoir de suppressions d'emplois alors que la charge et la complexité du travail ont atteint un niveau record. Le besoin d'une administration fiscale et financière forte a rarement été aussi évident alors que dans le contexte actuel, les moyens humains et matériels ont rarement été aussi faibles au regard des enjeux.

Pour la CGT FP, il faut mettre un terme à cette politique. Il est indispensable de réaffirmer nos missions, en renforçant les moyens humains, matériels et juridiques de la DGFIP.



C'est d'autant plus vrai que dans le cadre de la mise en place du comité interministériel de Modernisation de l'Action Publique (MAP), différents travaux sont engagés dont un programme ministériel 2013-2015, relatif à l'amélioration de l'organisation et du fonctionnement des administrations, permettant de concilier l'exercice des missions et le **respect de la trajectoire de retour à l'équilibre budgétaire**. C'est donc bien une réduction drastique en terme d'effectifs et des moyens à laquelle il faut s'attendre. C'est dans ce cadre que la DGFIP, comme d'autres directions du Ministère, a engagé une démarche dite stratégique

A ce jour, le manifeste a recueilli 11540 signatures électroniques. Insuffisant au regard des enjeux. **Appuyons les organisations syndicales qui œuvrent sans relâche pour défendre le service public et l'intérêt des agents des finances publiques, en signant massivement le manifeste !**

Agent des Finances publiques, je signe ce manifeste:

- pour me faire entendre et m'engager à faire évoluer les choix actuels de la DGFIP .
- pour en finir avec les idées fausses sur les fonctionnaires de Bercy, nous ne sommes pas des nantis ni des privilégiés, mais des salariés à forte technicité attachés à leurs missions profondément affectées par la détérioration de notre travail .
- pour attirer solennellement l'attention de l'opinion publique et des pouvoirs publics sur la situation des agents et sur la réalité des services de la DGFIP.
- pour exiger le maintien du statut général et des statuts particuliers DGFIP, garants de l'égalité de traitement des citoyens.
- pour refuser toute mise en place de corps interministériels comme par exemple dans la sphère informatique.
- pour obtenir l'amélioration du régime indemnitaire spécifique à la DGFIP, d'un plan de qualification ministériel à minima au niveau du plan triennal 2009-2011 et le maintien de l'ensemble des acquis, conquis au fil des luttes dans notre champ professionnel, qui ont permis d'en reconnaître les spécificités.
- pour demander des moyens humains, juridiques et matériels suffisants, ce qui passe par l'arrêt des suppressions d'emplois, le pourvoi des postes vacants et les créations à hauteur des besoins.
- pour améliorer rapidement et véritablement les conditions de travail et pour une vraie reconnaissance de l'agent des finances publiques et de ses missions qui doivent toutes demeurer au sein de la DGFIP.
- pour la préservation et le renforcement du réseau des Finances Publiques.
- pour un service public fiscal, foncier et financier de qualité qui réponde véritablement aux besoins de la population et qui garantisse enfin l'intérêt général.



Cependant, la signature du manifeste ne constitue qu'une première étape. Dans les prochaines semaines, la CGT FP 27 vous consultera pour élaborer les « états généraux du manifeste », en parallèle à la démarche stratégique que prépare la DGFIP.

En participant à ces états généraux, en exprimant nos attentes, nous construirons une administration des Finances Publiques en capacité d'assurer l'ensemble des missions essentielles à la pérennité de l'Etat républicain.

Ce document permettra aux organisations syndicales de porter avec fermeté nos revendications sur l'avenir de nos missions et de la DGFIP.

Il s'agit d'une action inédite et de grande envergure.